

Relevé de délibérations

Le conseil scientifique de l'École normale supérieure de Lyon, en sa séance du 11 avril 2024, a approuvé :

- Le procès-verbal du conseil scientifique en date du 30 novembre 2023 sous réserve des remarques mineures apportées.
- La nomination de Raphaël LUIS en tant que directeur par intérim du CERCC jusqu'au 31 décembre 2024.
- 2^{ème} appel d'offres du Fonds recherche dans le cadre des manifestations internationales à hauteur de 30 000 euros.

Le conseil scientifique a pris connaissance :

- Des actualités de l'ENS de Lyon (projet ALLys non obtenu, situation financière de l'Ecole, appel à projets AMI SHS)
- Des projets immobiliers et des demandes d'investissement et notamment de matériels scientifiques.
- Du passage de l'unité de recherche CERGIC en EMR au 1^{er} janvier 2024.
- Fermeture du service « Cellule Congrès » rattachée aux services de la recherche au 1^{er} avril 2024.
- Campagne des CPJ – Projet d'ouverture d'une CPJ Ecole (modélisation mathématique pour une intelligence artificielle maîtrisée).
- Remplacement de la charte « anti plagiat » signée par les étudiants par une charte « Déontologie de matière d'emprunts, de citation et d'exploitation des sources d'informations » élaborée par un groupe de travail organisé par la COMUE.

Le Président du Conseil Scientifique

Jean-Louis BARRAT

